

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER PHILOSOPHIE

En vigueur depuis la rentrée 2023-2024

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Pouvez-vous être responsable d'une action, si vous n'aviez pas pu faire autrement ? Les Alpes sont-elles belles parce qu'on les apprécie, ou les apprécie-t-on parce qu'elles sont belles ? Un match de foot a des parties temporelles ; mais une table en a-t-elle aussi ? Qu'est-ce qu'une émotion collective ? Qu'est-ce qui distingue le fait que je lève mon bras du fait que mon bras se lève ? Vous auriez peut-être pu être le 45ème président des États-Unis, mais auriez-vous pu être Donald Trump ? Nos états mentaux sont-ils identiques à des processus cérébraux ?

La philosophie enseignée dans le Bachelor en lettres et sciences humaines traite de ces questions – et de bien d'autres ! – en mettant l'accent sur (i) la clarté dans la pensée et l'expression ; (ii) la rigueur dans le raisonnement ; (iii) l'intérêt pour les thèses adverses aux siennes et la capacité à les restituer d'une manière qui satisfasse l'adversaire ; (iv) l'intérêt pour l'histoire de la philosophie combiné au désir de contribuer au progrès de la philosophie contemporaine. Par sa taille, l'Institut de philosophie permet une grande proximité entre étudiant-e-s et professeur-e-s au sein d'une formation à la fois conviviale et exigeante.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Philosophie peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est structuré en blocs, il ne contient pas de modules : cela signifie que les notes reçues aux différentes évaluations ne sont jamais compensables.

Le premier pilier de 30 ECTS doit être validé en principe au plus tard à la fin du 3e semestre d'étude.

Les piliers secondaire (60), principal (90) et renforcé (120) proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

Il n'y a pas de prérequis obligatoires ; cependant l'Institut de philosophie recommande :

- Le suivi de l'Atelier et de Logique 1 en première année ;
- Le suivi de Logique 1 avant Logique 2 ;
- Le suivi du premier séminaire après avoir validé l'Atelier.

Ces recommandations sont pédagogiques et non contraignantes.

Le **Bloc 1** est composé de cours d'introduction à la philosophie. Chaque année, deux cours d'introduction à la philosophie avec des thématiques différentes sont proposés. Pour les étudiant-e-s qui doivent valider

quatre ou six cours, il s'agira de suivre chaque année les nouveaux cours proposés jusqu'à en avoir validé le bon nombre.

Le **Bloc 2** se compose de cours d'introduction à l'histoire de la philosophie. Chaque année, deux cours d'histoire de la philosophie avec des thématiques différentes sont proposés. Pour les étudiant-e-s qui doivent valider quatre ou six cours, il s'agira de suivre chaque année les nouveaux cours proposés jusqu'à en avoir validé le bon nombre.

Le **Bloc 3** se compose de cours de logique.

Le **Bloc 4** se compose d'un atelier.

Le **Bloc 5** se compose de séminaires à choisir parmi l'offre de l'annexe au plan d'études.

Le **Bloc 6** se compose d'enseignement(s) optionnel(s) à choisir parmi l'offre de l'annexe au plan d'études.

Le **Bloc 7** consiste en la rédaction du mémoire de Bachelor.

Le **Bloc 8** comprend des enseignements transversaux optionnels, à choisir dans la liste de l'annexe au plan d'études.

Le **Bloc 9**, réservé aux étudiant-e-s du pilier renforcé consiste en l'une des options suivantes : (1) suivi d'un cours ou d'un séminaire de philosophie dans une autre institution; (2) participation active dans un comité d'organisation pour un colloque professionnel de philosophie ; (3) organisation d'un colloque conjoint avec des étudiant-e-s d'une autre université; (4) participation active dans le comité d'un journal philosophique sérieux ; (5) organisation, seul ou en collaboration, d'un projet de promotion et de diffusion de la philosophie. Chacune des activités précédentes donne 3 ECTS.

Les étudiant-e-s ont l'obligation de valider chacune des catégories d'enseignement prévues au plan d'études. En cas d'échec ou d'abandon d'un enseignement, tous types confondus, elles/ils ont la possibilité d'en suivre un nouveau, pour chacune des catégories, à partir du semestre suivant, jusqu'à la réussite de l'enseignement en question, dans la limite du nombre maximal de semestres autorisés (10).

Mobilité

Dans le cadre du pilier principal et renforcé, les étudiant-e-s peuvent valider jusqu'à concurrence de 30 crédits d'enseignements de philosophie obtenus lors d'un séjour en mobilité. Les enseignements validés dans l'université d'accueil prendront place dans les blocs 1, 2, 5 et 8, selon accord de la personne responsable du pilier.

STRUCTURE DES ÉTUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>Pilier renforcé (120 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Bloc 1 : Philosophie (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 1 : Philosophie (12 ECTS – 4 cours)	Bloc 1 : Philosophie (18 - 21 ECTS – 6 - 7 cours)	Bloc 1 : Philosophie (18 - 21 ECTS – 6 - 7 cours)	6 - 21
Bloc 2 : Histoire de la philosophie (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 2 : Histoire de la philosophie (12 ECTS – 4 cours)	Bloc 2 : Histoire de la philosophie (18 - 21 ECTS – 6 - 7 cours)	Bloc 2 : Histoire de la philosophie (18 - 21 ECTS – 6 - 7 cours)	6 - 21
Bloc 3 : Logique (3-6 ECTS – 1-2 cours)	Bloc 3 : Logique (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 3 : Logique (6 ECTS – 2 cours)	Bloc 3 : Logique (6 ECTS – 2 cours)	3 - 6
Bloc 4 : Atelier (6 ECTS – 1 cours)	Bloc 4 : Atelier (6 ECTS – 1 cours)	Bloc 4 : Atelier (6 ECTS – 1 cours)	Bloc 4 : Atelier (6 ECTS – 1 cours)	6
Bloc 5 : Séminaires (3 - 6 ECTS – 1 - 2 séminaires)	Bloc 5 : Séminaires (9 ECTS – 3 séminaires)	Bloc 5 : Séminaires (18 ECTS – 6 séminaires)	Bloc 5 : Séminaires (36 ECTS – 12 séminaires)	3 - 36
Bloc 6 : Compétences linguistiques (3 ECTS – 1 cours)	Bloc 6 : Compétences linguistiques (6 ECTS)	Bloc 6 : Compétences linguistiques (6 - 9 ECTS)	Bloc 6 : Compétences linguistiques (6 - 12 ECTS)	3 - 12
	Bloc 7 : Mémoire de Bachelor (9 ECTS)	Bloc 7 : Mémoire de Bachelor (9 ECTS)	Bloc 7 : Mémoire de Bachelor (9 ECTS)	9
		Bloc 8 : Compétences transversales (3 - 9 ECTS)	Bloc 8 : Compétences transversales (6 - 12 ECTS)	3 - 12
			Bloc 9 : Activité de rayonnement philosophique (3 - 9 ECTS)	3 - 9

Annexe au plan d'études

L'annexe au plan d'études détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. L'annexe est actualisée chaque année.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- expliquer les principales questions, théories et difficultés relatives aux thèmes majeurs de la philosophie contemporaine (éthique, métaphysique, épistémologie, philosophie de l'esprit, philosophie du langage, etc.) ;
- expliquer les enjeux des principaux courants philosophiques qui jalonnent l'histoire de la pensée, de l'Antiquité à nos jours ;
- définir les notions fondamentales de la logique moderne (proposition, prémisse, argument, conclusion, quantificateur, opérateur logique, valeur de vérité, prédicat, relation, etc.) ;

2. Application des connaissances et de la compréhension

- résumer un texte philosophique écrit dans une langue vivante indispensable pour maîtriser les domaines étudiés ;
- traduire un raisonnement complexe dans le langage de la logique des propositions ou des prédicats.

3. Capacité de former des jugements

- identifier la structure et les éléments pertinents d'un texte technique (qu'il soit philosophique ou non) ;
- analyser un texte philosophique en mettant en avant la question posée, la thèse défendue, les arguments centraux, les objections et les exemples utilisés ;
- évaluer la pertinence d'une théorie, en vérifiant la validité des arguments et l'acceptabilité des prémisses ;
- identifier une ambiguïté ou un manque de justification dans un texte, un discours ou un propos ;
- développer une réflexion rigoureuse qui repose sur des exemples intelligibles, des définitions claires et des raisonnements valides.

4. Savoir-faire en termes de communication

- présenter oralement le résultat de son travail de façon claire, vivante et structurée, en s'appuyant sur des supports visuels pertinent (logiciel de présentation, support papier, tableau, etc.) ;
- présenter par écrit le résultat de son travail en alliant précision, clarté et respect des normes rédactionnelles ;
- communiquer distinctement dans les langues vivantes indispensables pour maîtriser les domaines étudiés ;
- formuler des hypothèses, des arguments, des objections et des exemples pertinents pour alimenter une discussion ou un débat.

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- établir une recherche bibliographique pertinente pour étudier un sujet donné ;
- utiliser les logiciels et les outils informatiques indispensables à son travail (traitement de texte, gestion des bibliographies, catalogues, bases de données) ;
- respecter les échéances fixées pour la reddition des dossiers écrits ;
- gérer efficacement son temps de travail en tenant compte de toutes les tâches exigées (examens, exposés, dossiers écrits, préparation des séances de séminaire).